



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Choix des œuvres destinées au chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais

Question orale n° 335

### Texte de la question

Mme Claire Marais-Beuil attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur le choix des œuvres destinées au chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais dans le cadre de l'anniversaire des 800 ans de la cathédrale. En effet, un projet de tapisseries contemporaines ayant vocation à être installées dans le chœur de l'édifice a été retenu sans visiblement prendre suffisamment en considération le caractère particulier du lieu, joyaux de l'architecture gothique et sans associer suffisamment les différentes parties prenantes, à savoir tant les membres de la communauté catholique que les représentants des pouvoirs publics et les élus. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les options qui auraient pu être envisagées afin de parvenir à une meilleure concertation.

### Texte de la réponse

#### CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE BEAUVAIS

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Claire Marais-Beuil, pour exposer sa question, n° 335, relative à la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais.

**Mme Claire Marais-Beuil** . Cette année 2025 sera marquée par les 800 ans de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais dans l'Oise, chef-d'œuvre unique de l'architecture gothique. Ce joyau défie les lois de la gravité avec le chœur le plus haut du monde : 48,50 mètres. La petite histoire dit que la cathédrale de Reims y entre tout entière !

Cet édifice, véritable témoin de l'histoire de l'art sacré et du patrimoine français, a traversé les siècles grâce à la ferveur et au respect des générations successives. La célébration de cet anniversaire sera marquée par des cérémonies religieuses mais également par un programme artistique et culturel autour d'expositions, spectacles, concerts, résidences d'artistes. Les Nuits cathédrales, de mai à septembre prochain, viendront notamment ponctuer les festivités.

Dans le cadre des préparatifs de cette commémoration, j'appelle l'attention de la ministre de la culture sur le choix des œuvres artistiques destinées à être installées dans le chœur de la cathédrale. En effet, un projet de diptyque de deux tapisseries géantes d'inspiration contemporaine sur le thème de l'Apocalypse a récemment été présenté. Une fois leur tissage réalisé, ces tapisseries seront installées dans l'édifice religieux. Comme vous le savez sûrement, ce projet a été retenu sans qu'on prenne suffisamment en considération le caractère particulier du lieu, trésor de l'architecture gothique, ni associer suffisamment les différentes parties prenantes, qu'il s'agisse des membres de la communauté catholique ou des représentants des pouvoirs publics et des élus. Ainsi, ni Mme Caroline Cayeux, présidente de l'agglomération du Beauvaisis, ni M. Franck Pia, maire de Beauvais, que j'ai récemment consultés, n'ont participé au choix de ces tapisseries.

Monsieur le ministre, la célébration des huit siècles de notre cathédrale va avoir un retentissement tant local

qu'international pour la ville de Beauvais. Pourriez-vous apporter plus d'explications sur le choix de ces œuvres et sur la façon dont l'administration compte agir pour davantage impliquer l'ensemble des parties prenantes à ce projet ? Mon collègue sénateur Olivier Paccaud a d'ailleurs lui aussi interpellé la ministre de la culture sur le sujet, car ce choix choque beaucoup d'habitants du Beauvaisis.

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre chargé des transports.

**M. Philippe Tabarot, ministre chargé des transports** . Vous interrogez ma collègue Rachida Dati, ministre de la culture, sur le choix des œuvres destinées au chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais. J'ai aussi eu l'occasion d'évoquer le sujet avec mon ancien collègue Olivier Paccaud, que j'apprécie beaucoup.

Dans le cadre de la célébration des 800 ans de la cathédrale, l'État, à travers le Mobilier national et les Manufactures nationales, a commandé deux tapisseries contemporaines réalisées en basse lisse. Cette commande a fait l'objet d'un appel à projets largement – mais visiblement pas assez – diffusé, adossé à un cahier des charges validé en particulier par l'évêché. Le Mobilier national a reçu soixante-douze candidatures. Elles ont été départagées par une commission de jury réunissant des experts en matière religieuse, artistique, historique et patrimoniale, aux côtés d'acteurs locaux et de représentants des pouvoirs publics. Je n'ai pas le détail de ces derniers ; vu votre question, je suppose qu'il y a eu quelques oublis !

La commission a décidé de retenir le projet de l'artiste Stéphane Couturier. De sa rédaction jusqu'à la sélection de l'artiste finaliste, cet appel à projets a mobilisé, de façon concertée, aussi bien les services de l'État, le département de l'Oise et la ville de Beauvais – là encore, sans doute insuffisamment – que le clergé et l'association diocésaine. Les deux tapisseries contribueront à faire rayonner Beauvais au-delà de son territoire et marqueront, sans aucun doute, les festivités de l'octocentenaire de sa magnifique cathédrale.

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Claire Marais-Beuil.

**Mme Claire Marais-Beuil** . J'ai vu ces tapisseries : les cartons sont actuellement exposés dans le chœur de la cathédrale. On n'a respecté ni ce chef-d'œuvre gothique ni son histoire en faisant ce choix ; l'un comme l'autre me semblent avoir été un peu oubliés.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Claire Marais-Beuil](#)

**Circonscription** : Oise (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 335

**Rubrique** : Culture

**Ministère interrogé** : Culture

**Ministère attributaire** : Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [29 avril 2025](#)

**Réponse publiée le** : 12 mars 2025, page 3974

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 avril 2025](#)